

# le point d'appui

*LE JOURNAL DU  
SYNDICAT DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SOUTIEN DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE  
SEESUS - SCFP 7498*

DÉCEMBRE 2009  
VOLUME 11, NUMÉRO 4



**SEESUS**



J'aimerais vous remercier d'avoir participé en si grand nombre à la dernière assemblée générale du SEESUS tenue en octobre dernier. À cette occasion vous vous êtes prononcés à très grande majorité en faveur du cahier de demandes syndicales

qui vous a été présenté. Ce cahier se veut le résultat d'une des plus grandes tournées de secteur qu'a réalisées le comité de négociation. Nous sommes ainsi convaincus que ce cahier représente la volonté des membres et que la collectivité y trouve son compte.

La table de négociation n'a toujours pas commencé ses travaux au moment d'écrire ces lignes, mais cela ne saurait tarder. La première rencontre syndicale-patronale était prévue le 7 décembre dernier, mais la partie patronale a cru bon discuter de la composition de notre Comité de négociation malgré le fait qu'il a été formé en bonne et due forme selon nos statuts et nos conventions collectives. Ceci est, selon moi, une démonstration que la fusion de nos deux accréditations ne fait pas l'affaire de l'Employeur.

Une des bonnes nouvelles de 2009 aura été le versement, bien qu'il se soit laissé attendre, des 2 % rétroactifs suite à un gain syndical important quant à la date à laquelle nos augmentations salariales doivent être versées.

L'autre jour, je suis tombé par hasard sur un proverbe africain qui m'a fait réfléchir : « Une mer calme ne forme pas de marins d'expérience. » L'année 2009 aura été bien des choses sauf une mer calme. Nous avons eu de grands dossiers et 2010 nous permettra de les mener à bon port.

Le Comité des activités sociales a souligné, de main de maître, le 35<sup>e</sup> anniversaire du SEESUS par une série d'activités qui ont culminé par le party de Noël du 10 décembre dernier.

Une fois de plus, les gens se sont rassemblés pour s'amuser au rythme d'un excellent band nommé « Famous ». Un problème technique, hors du contrôle du Comité, a cependant empêché la remise du tirage du grand prix d'un crédit-voyage, mais ceci n'est que partie remise.

Le 35<sup>e</sup> anniversaire aura aussi servi à introduire une nouvelle signature visuelle pour le journal **le point d'appui** ainsi qu'un nouveau logo pour le SEESUS. Ce logo, que vous retrouvez sur la couverture du présent numéro, se veut une modernisation de l'ancienne signature du Syndicat. Un bon logo se veut flexible, facile à reconnaître. Il doit avoir un bon impact ainsi qu'une signification. Le « S » par exemple est bleu comme l'était historiquement l'ancien logo et s'agence ainsi avec les couleurs du SCFP Québec. De plus, sa forme incrustée dans un cercle est ouverte et transparente comme se doit d'être le syndicat qu'il représente. La forme générale représente aussi un point qui est ce qui termine une phrase ou une conversation avec impact. Ce point représente aussi le pivot, **le point d'appui**. Comme le disait Archimède : « Donnez-moi un point d'appui et je soulèverai le monde. »

C'est en mon nom, au nom de toute l'équipe du bureau du SEESUS ainsi que des officiers syndicaux que je vous souhaite à vous et votre famille un très joyeux temps des fêtes rempli de bons moments.

## Dans ce numéro

Mot du président	2
Le vrai coût des aubaines	3
Lettre d'entente à l'U de M	5
Mouvement du personnel	8
Fonds de solidarité FTQ	9
Équilibre budgétaire et négo	10
Programme de bourses	11
Congrès du SCFP national	11

# Le vrai coût des aubaines

**La journaliste américaine Ellen Ruppel Shell n'est pas radine, mais elle a toujours eu un petit faible pour les rabais, les soldes et les escomptes; en tout genre. Résultat : elle a accumulé une «pile de la honte» au fond de son placard, où s'entassaient chaussures inconfortables; *made in China* et pull; inélégants; en faux cachemire.**

par Marie-Claude Élie Morin

NDLR : « 10 000 coups d'épingles tuent aussi sûrement que 3 coups de massue », rapportait Enzensberger dans un de ces ouvrages. Voici un texte un peu dans la même veine qui nous fait réfléchir sur notre consommation. JOYEUSES FÊTES!



Après avoir écrit un essai remarqué sur l'obésité, la collaboratrice au prestigieux magazine *The Atlantic* s'est mis en tête de découvrir pourquoi

certains biens de consommation se vendent à des prix si dérisoires qu'on les achète même si on n'en a pas besoin.

Une enquête passionnante qui l'a menée de l'épicerie du coin au siège social d'IKEA en Suède, en passant par les usines de la Chine. *Cheap: The High Cost of Discount Culture* nous fait découvrir le coût des fameux «bas prix de tous les jours».

**Q** › Dans votre ouvrage, vous affirmez que les bas prix dans les magasins agissent comme une diversion pour la population. Pourquoi?

**R** › Aux États-Unis, les bas prix des biens de consommation cachent le coût grandissant de tout le reste : le logement, les taxes, les soins de santé, l'éducation de nos enfants. En 1970, la moitié de nos revenus allait vers ces frais fixes. Aujourd'hui, ce sont les trois quarts, et cela n'inclut même pas la nourriture. En même temps, nous dépensons une plus petite portion de notre argent sur des biens de consommation à très bas prix, mais c'est un cercle vicieux. Tous ceux qui conçoivent, produisent, distribuent et vendent ces biens de consommation ont vu leurs revenus décroître ou stagner à cause des prix à la baisse.

Cela dit, on ne réfléchit pas à ces conséquences quand on craque pour des décorations de fenêtres en plastique à 2,99 \$. Nous achetons ces babioles inutiles parce qu'elles sont joliment emballées pour nous attirer.

**Q** › Comment l'obsession des bas prix s'est-elle imposée?

**R** › Dans les années 1910 et 1920, lorsque la production de masse est devenue plus importante, les bas prix suscitaient beaucoup d'inquiétudes aux États-Unis. On craignait la déqualification de la main-d'œuvre, la déroute des petites entreprises et les pertes d'emplois. Il y a donc eu plusieurs mesures pour protéger les travailleurs et les petits commerçants, notamment la loi sur le commerce équitable.

[Vers 1930, la *Fair Trade Law* permettait aux manufacturiers de fixer un prix minimum pour leurs produits vendus au détail, afin d'empêcher les grandes chaînes de couper les prix.]

Mais lors de la Deuxième Guerre mondiale, certains produits sont devenus très rares à cause de l'effort de guerre. Le consommateur s'est ainsi mis à s'inquiéter de payer *trop* cher pour certaines choses à cause de leur rareté. Dans la foulée, on a oublié les inquiétudes du passé.

Avec le boum économique de l'après-guerre et le retour des soldats au bercail, il y a eu une très forte demande pour toutes sortes de biens et services à prix abordables. On voulait s'acheter une maison, des meubles, se doter d'une éducation, etc. La production s'est intensifiée pour répondre à cette demande. On mettait désormais l'accent sur l'accessibilité des biens de consommation.

**Q** › Justement, les bas prix ne sont-ils pas utiles pour les gens moins fortunés?

**R** › Il n'y a rien de mal en soi à vouloir rendre les choses accessibles au plus grand nombre — c'était justement la philosophie de John Wanamaker, fondateur des premiers grands magasins aux États-Unis (vers la fin des années 1870). Mais de son côté, Franklin Winfield Woolworth, l'autre figure importante dans l'histoire des bas prix, cherchait avant tout à maximiser ses profits et à s'enrichir. Pour ce faire, il sous-payait et exploitait ses employés (en majorité des jeunes femmes) en plus de déqualifier leur travail. Il disait à ses gérants : «Nous devons avoir une main-d'œuvre bon marché pour vendre des produits bon marché. Si une vendeuse devient assez qualifiée pour exiger un meilleur salaire, congédiez-la.»

Malheureusement, c'est le modèle de Woolworth qui a prévalu. Les détaillants se sont mis à parcourir le globe à la recherche de produits à très, très bas prix. La qualité devenait secondaire, puisque si le prix était assez bas, la marchandise se vendait.

**Q** › Vous faites valoir que le cerveau humain réagit très fortement au prix des marchandises.

**R** › L'évaluation du prix fait appel à la même région de notre cerveau que celle qui est sollicitée par les jeux de compétition. On veut remporter la partie, gagner. Acheter quelque chose en solde ou croire qu'on a payé moins cher pour un produit nous donne l'impression d'avoir déjoué «le système», mais dans les faits, le système est très étudié et c'est nous qui sommes déjoués. Personne — peu importe le revenu ou le niveau de scolarisation — ne résiste à ce qu'il perçoit comme «une bonne affaire».

**Q** › Plusieurs d'entre nous apprécient le cycle de vie très court de certains objets, afin de pouvoir changer de meubles fréquemment, par exemple. Le magasinage n'est-il pas devenu un *hobby*?

**R** › J'ai consacré un chapitre de mon livre au phénomène IKEA — et cela m'a valu des attaques très dures de la part de plusieurs personnes qui aiment magasiner chez IKEA. Si vous croyez que ça vaut vraiment la peine de dépenser 59 \$ pour une table faite de carton pressé, tant mieux pour vous! Mais vous devez être conscient de ce que vous achetez : un meuble en carton, fabriqué en Indonésie, que vous ne pourrez pas réparer s'il s'endommage et que vous jetterez ensuite pour en racheter un autre! Ce qui revient parfois plus cher au bout du compte.

**Q** › Comment notre obsession pour les bas prix a-t-elle affecté la qualité de nos aliments?

**R** › Dans mon livre, je cite l'exemple des chaînes de restaurants de fruits de mer comme Red Lobster, qui servent parfois jusqu'à 200 crevettes par client dans des formules à volonté pour 15,99 \$. C'est une aberration! Comment l'entreprise qui vend à si bas prix réalise-t-elle quand même un profit compte tenu des coûts de production, de transport, etc.? J'ai été profondément dégoûtée d'apprendre comment on faisait l'élevage des crevettes à grande échelle en Thaïlande — dans des bassins surchargés, pleins d'excréments, qui causent des problèmes écologiques et des épidémies, lesquelles encouragent à leur tour une administration massive d'antibiotiques à l'élevage —, à tel point que je n'en consomme plus du tout.

**Q** › D'un côté, nous ne voulons pas encourager les ateliers de misère et les pratiques écologiques irresponsables, mais de l'autre, nous sommes incapables de résister au t-shirt à 5 \$. Pourquoi?

**R** › On ne veut pas trop penser à ces conditions de production parce que ça nous rend mal à l'aise. Certains se consolent avec des théories de développement économique qui supposent que ces pays où l'on emploie de la main-d'œuvre bon marché sont dans une phase transitoire de développement. Mais en Chine, par exemple, où il n'y a qu'un parti politique (communiste), où il n'y a aucun mouvement ouvrier indépendant, la situation est radicalement différente de ce qui prévalait aux États-Unis à l'ère post-industrielle. Il n'y a aucun mécanisme social grâce auquel les travailleurs pourraient s'organiser et exiger de meilleures conditions.

Cela dit, nous pouvons insister pour que nos marchandises soient produites en respectant les droits de l'homme et des normes écologiques de base. Mais ce n'est pas en demandant à nos fournisseurs de baisser sans arrêt leurs prix que nous favoriserons de tels progrès. Toute bonne volonté de la part du fournisseur est enterrée quand il est menacé de perdre un contrat s'il ne baisse pas ses prix.

**Q** › En quoi le recours à la main-d'œuvre étrangère à rabais affecte-t-il nos conditions de travail en Amérique du Nord?

**R** › Cela exerce une pression énorme sur les emplois et les salaires chez nous. On se retrouve avec un plus grand nombre de personnes en concurrence pour un nombre de plus en plus restreint d'emplois, et le pouvoir de négocier de bons salaires diminue en conséquence.

**Q** › Comment pouvons-nous renverser notre conditionnement à valoriser les bas prix et les rabais?

**R** › Il ne faut pas hésiter à poser des questions aux commerçants et à exiger plus de qualité. Et les personnes qui n'ont ni le temps ni l'envie de s'informer sur la provenance de leurs achats devraient exiger de leurs élus une réglementation plus sévère qui éliminerait certains aspects négatifs de la culture des bas prix [comme le recours aux ateliers de misère et les pratiques agricoles irresponsables].

**Q** › Comment vos propres habitudes de consommation ont-elles changé depuis que vous avez écrit ce livre?

**R** › J'apprécie beaucoup plus le magasinage aujourd'hui puisque je n'achète plus de choses inutiles ou de moindre qualité simplement parce qu'elles ne sont pas chères. Il m'arrive encore de succomber à la tentation des marchandises soldées, mais j'évalue mieux la qualité de ce que j'achète.

---

*Cheap: The High Cost of Discount Culture*, Penguin Press, 2009, 320 p.

Texte extrait du Magazine Jobboom, vol. 10, no 10, novembre-décembre 2009.

## DES SECRÉTAIRES DE DIRECTION ET DES COMMIS AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES SONT MAINTENANT CONSIDÉRÉS COMME TECHNICIENNES

### Comité de l'équité salariale

NDLR : Sous la plume de Charles Miquelon, le Comité d'équité salariale répond ici aux nombreuses interrogations soulevées lors de notre tournée des secteurs, en ce qui a trait à une lettre d'entente signée à l'Université de Montréal. Cette rétrospective des événements nous fait mieux comprendre les enjeux de cette lutte épique.

Le 8 février 2008, nos collègues du Syndicat des employées et employés de l'Université de Montréal (SEUM) ont conclu une entente suite à une plainte de discrimination salariale, déposée en mai 1996 auprès de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ). Cette plainte survenait juste avant l'adoption de la Loi sur l'équité salariale, en juin de la même année.

Suite à son enquête, la CDPDJ remet en 1999, 2000, et 2001, trois rapports faisant état des biais discriminatoires introduits dans l'application du plan d'évaluation et de la démarche d'équité salariale, des écarts salariaux entre les emplois féminins et masculins ainsi que du traitement spécifique accordé aux emplois de secrétariat.

Début 2002, l'Université et le Syndicat acceptent d'entreprendre une médiation avec l'aide de la CDPDJ. Quelques mois plus tard, un constat d'échec ajoute à la grogne des membres. Alors que la négociation de la convention collective s'amorce à la fin de cette même année, l'assemblée générale confie un mandat de grève à son comité de négociation. Cette grève durera un peu plus de trois mois et le règlement y mettant fin donnera lieu au passage de quelques fonctions appartenant au groupe bureau à celui du groupe technique.

Ces emplois étaient :

- assistante aux affaires administratives devenue technicienne en administration
- assistante à la gestion des dossiers étudiants devenue technicienne à la gestion des dossiers étudiants et
- secrétaire de direction devenue technicienne en coordination du travail de bureau.

Des affichages sont reproduits aux pages 6 et 7.

En 2003, après la fin de cette grève, la CDPDJ rendait finalement sa décision et imposait un dédommagement de 35 millions de dollars pour 1 300 employés.

L'Employeur, ne voulant obtempérer, a contesté cette décision. En 2006, un rejet en appel de l'Université de Montréal donnait raison, une autre fois, au Syndicat et à ses membres.

Après plusieurs moyens de pression et une mobilisation soutenue à travers les années, le dossier reprend une nouvelle dimension en 2008. Un rapprochement intervient entre l'Université et le SEUM.

Ce rapprochement a donné lieu à une compensation monétaire pour tous les titulaires des fonctions à prédominance féminine pour la période comprise entre 1996 et novembre 2001.

En ce qui concerne l'application de la Loi sur l'équité salariale, et plus particulièrement de son chapitre IX, la Commission de l'équité salariale a rendu une décision à l'effet que le programme de relativité salariale de l'Université de Montréal comportait des éléments non conformes et que certains aspects du programme, notamment le calcul des écarts salariaux, devaient être repris. Cette décision était identique à celle rendue dans les autres universités du Québec qui avaient déposé leur programme de relativité salariale.

En 2004, une décision de la Cour supérieure marque le Québec en déclarant le chapitre IX de la Loi sur l'équité salariale inconstitutionnel. C'est ce qui explique pourquoi, tout comme à l'Université de Sherbrooke et à l'Université de Montréal, toutes les universités qui s'étaient prévaluées de ce chapitre pour faire valoir leur programme de relativité salariale, doivent reprendre leurs travaux d'équité salariale.

(\*) La majorité des informations ont été recueillies sur le site Internet du SEUM : <http://www.seum-1244.com>

## Voici des exemples d'affichage de postes avant et après l'entente du 8 février 2008

## AVANT

**Université de Montréal**

**Secrétaire de direction**

**Exigences**

Scolarité : Diplôme d'études secondaires.

Expérience : Minimum de trois (3) années d'expérience pertinente dans un travail connexe dont une (1) année comme secrétaire.

Autres : Connaissance de la dactylographie. Connaissance des logiciels de traitement de textes et de données. Connaissance d'une méthode de prise de notes.

**Exigences pour les personnes salariées embauchées après le 5 juin 1995**

Scolarité : Diplôme d'études professionnelles en secrétariat ou scolarité équivalente.

Expérience : Cinq (5) années d'expérience pertinente.

Autres : Connaissance de la dactylographie. Connaissance des logiciels de traitement de textes et de données. Connaissance d'une méthode de prise de notes.

## APRÈS

**Université de Montréal**

**Technicien en coordination du travail de bureau  
Technicienne en coordination du travail de bureau**  
**Description et évaluation non officielles**

**Exigences**

Scolarité : Diplôme d'études collégiales avec spécialisation en gestion de bureau, en bureautique ou en techniques administratives.

Expérience : Deux (2) années d'expérience pertinente.

Autres : Maîtrise des logiciels de bureautique couramment en usage. Habileté de saisie de données rencontrant les exigences du poste. Connaissance des techniques d'archivage (non en vigueur). Maîtrise de la langue française

**Pour le personnel déjà à l'emploi de l'Université**

Scolarité : Diplôme d'études secondaires.

Expérience : Dix (10) années d'expérience dans le groupe bureau.

Autres : Maîtrise des logiciels de bureautique couramment en usage. Habileté de saisie de données rencontrant les exigences du poste. Connaissance des techniques d'archivage (non en vigueur). Maîtrise de la langue française

## AVANT

  
**Université de Montréal**

**Assistant aux affaires administratives**  
**Assistante aux affaires administratives**

**Description sommaire de la fonction**  
Est responsable de la réalisation et de la vérification d'opérations administratives comptables et budgétaires en conformité avec les directives, les règlements et les politiques en vigueur. Accomplit toute autre tâche connexe lorsque requis.

**Exigences**  
Scolarité : Diplôme d'études secondaires.

Expérience : Trois (3) années d'expérience pertinente.

Autres : Connaissance de la dactylographie et connaissance d'un système informatisé de traitement de données et de textes.

**Exigences pour les personnes salariées embauchées après le 5 juin 1995**

Scolarité : Diplôme d'études secondaires.

Expérience : Cinq (5) années d'expérience pertinente.

Autres : Idem

## APRÈS

  
**Université de Montréal**

**Technicien en coordination du travail de bureau**  
**Technicienne en coordination du travail de bureau**

**Description sommaire de la fonction**  
Réalise un ensemble de travaux administratifs et de support secrétaire incluant la prise de notes et la rédaction de procès-verbaux afin de **seconder les gestionnaires du Service de santé et du Service d'orientation et de consultation psychologique** dans la réalisation de leurs mandats. Voit au maintien et au suivi des opérations techniques et assure la bonne marche du bureau. Accomplit toute autre tâche connexe lorsque requis.

**Pour le personnel déjà à l'emploi de l'Université**

Scolarité : Diplôme d'études secondaires.

Expérience : Dix (10) années d'expérience dans le groupe bureau.

Autres : Maîtrise des logiciels de bureautique couramment en usage.  
Habilité de saisie de données rencontrant les exigences du poste.  
Connaissance des techniques d'archivage (non en vigueur).  
Maîtrise de la langue française.

# Mouvement du personnel

N°	AFFICHAGE		OBTENU PAR	POSTE LAISSÉ VACANT		ENTRÉE EN FONCTION	PARTICULARITÉS
00380	Secrétaire de direction Philo et éthique appliquée—FLSH	Classe 6	Catherine Béliveau	Secrétaire Stationn. et transport durable	Classe 4	13 octobre 09	
00403	Tech. en informatique Génie mécanique — F. génie		Samuel Roy	Personne de l'extérieur		12 août 09	Recherche
00435	Secrétaire de direction Psychoéducation — F. éducation	Classe 6	Guylaine Flageole	Personne de l'extérieur		11 nov. 09	Longueuil
00440	Secrétaire de direction ADM/FMSS	Classe 6	Isabelle Bérubé	Secrétaire ADM/FMSS	Classe 4	28 sept. 09	
00447	Secrétaire de direction Anatomie et bio. cell.—FMSS	Classe 6	Hélène Morin	Commis saisie de données IMSI	Classe 4	13 oct. 09	
00448	Aide de laboratoire Atelier central - FMSS	Classe 2	Catherine Thibodeau	Aide de laboratoire Atelier central - FMSS	Classe 2	28 sept. 09	Horaire de travail
00449	Secrétaire de direction Sciences santé comm. — FMSS	Classe 6	Stéphanie Laurendeau	Secrétaire Sciences santé comm.— FMSS	Classe 4	19 oct. 09	
00454	Secrétaire de direction Réadaptation—FMSS	Classe 6	Fernande St-Louis	Commis aff. académiques ADM/FMSS	Classe 6	30 oct. 09	
00465	Préposé SSAP	Classe 4	Frédéric Charbonneau	Préposé SSAP	Classe 4	28 sept. 09	Horaire de travail
00470	Tech. en systèmes ordinés Faculté de droit	Classe 10	Éric Turgeon	Salarié temporaire		13 oct. 09	
00474	Commis II Stages coopératifs & placement	Classe 4	Joyce Morin	Commis serv. clientèle Registraire	Classe 5	14 mars 2010	
00475	Secrétaire de direction ADM/FMSS	Classe 6	Renée Landry	Secrétaire de direction Faculté de droit	Classe 6	25 oct. 09	
00483	Préposé à l'entretien Terrains — Immeubles	Classe 4	Pierre Skoropad	Préposé à l'entretien Terrains — Immeubles	Classe 4		Poste moins de 12 mois
00490	Tech. de documentation CRP—F. éducation	Classe 8	Mélanie Hotte	Salariée temporaire		16 nov. 09	Poste moins de 12 mois
00495	Secrétaire de direction F. administration	Classe 6	Francine Viel	Commis (anim. & aide fin.) Services à la vie étudiante	Classe 6	6 déc. 09	
00497	Secrétaire de direction Endocrinologie—FMSS	Classe 6	Julie Lévesque	Salariée temporaire		23 nov. 09	
00498	Aide de laboratoire Atelier central—FMSS	Classe 2	Martin Boussougou	Salarié temporaire		16 nov. 09	

N°	AFFICHAGE		OBTENU PAR	POSTE LAISSÉ VACANT		ENTRÉE EN FONCTION	PARTICULARITÉS
00500	Secrétaire Direction - FMSS	Classe 4	Vanessa Stratford	Salariée temporaire		23 nov. 09	
00505	Commis saisie de données IMSI	Classe 4	Manon Croteau	Secrétaire Service de santé — SVE	Classe 4	3 déc. 09	Temps partiel
00520	Secrétaire de direction Gestion de l'éduc. et formation Faculté d'éducation	Classe 6	France Girard	Commis aux stages École des sc. infirm.—FMSS—Longueuil	Classe 6	5 janvier 10	Longueuil
00525	Commis I (comptabilité) Finances—SRHF	Classe 5	Hélène Fauteux	Agente d'administration Service des finances	Classe 7	11 déc. 09	
00531	Secrétaire de direction Lettres et comm.—FLSH	Classe 6	Isabel Létourneau	Secrétaire de direction Médecine—FLSH	Classe 6	14 déc. 09	
00532	Secrétaire de direction Info et recrutement—Registraire	Classe 6	Marie-France Paquette	Secrétaire Communications	Classe 4	8 mars 10	
00543	Commis saisie de données Finances—SRHF	Classe 4	Rosa-Maria Goulet Anne-Marie Roy	Secr. dir.—Sc. santé comm. Comm. soutien ens.—ADM F MSS	Classe 6 Classe 6	10 janv. 10 10 janv. 10	2 postes
00544	Commis (fonds restrictions) Finances—SRHF	Classe 6	Claudia Lévesque	Commis (fonds restrictions) Finances—SRHF	Classe 6	14 déc. 09	
00545	Tech. en administration Finances—SRHF	Classe 8	Lynda Charest	Personne de l'extérieur		20 déc. 10	



Vous avez reçu ou recevrez dans les prochains jours un feuillet d'information concernant les REER du Fonds de solidarité de la FTQ, plus particulièrement sur la retenue sur le salaire 2010.

Contribuer au REER du Fonds, c'est simple, pratique et ça se fait presque tout seul. Vous épargnez régulièrement sans y penser : l'épargne-retraite devient une simple habitude, et si vous demandez la réduction d'impôt à chaque paie, c'est à peine si vous verrez la différence sur votre salaire net !

Si vous avez déjà une retenue sur le salaire et que vous désirez la modifier, il faudrait le faire, autant que possible, en début d'année fiscale 2010.

Vous pourrez aussi discuter directement avec les responsables locaux lors de journées d'information qui se tiendront le mardi 19 janvier 2010 au Pavillon Multi et le jeudi 21 janvier à la Faculté de médecine. Surveillez vos courriels pour l'emplacement et l'heure de ces cliniques d'information.

Pour plus d'information, en tout temps, contacter le secrétariat du **SEESUS** au **67646**. Un des responsables locaux retournera votre appel dans les plus brefs délais.

## **Consultations prébudgétaires du gouvernement Charest**

**« Le gouvernement n'a pas à s'imposer un carcan serré et arbitraire pour le rétablissement de l'équilibre budgétaire en 2013 »**

**Michel Arsenault, président de la FTQ**

**Montréal, mercredi 9 décembre 2009** – La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) appelle le gouvernement Charest à la modération dans les mesures qu'il entend annoncer dans son prochain budget quant à la recherche de l'équilibre budgétaire à l'horizon de 2013.

### **Des signes trompeurs de reprise**

« Le gouvernement devrait se mettre à l'écoute des nombreuses voix qui s'élèvent pour mettre en garde contre certains signes trompeurs de reprise économique.

« On a vu ainsi qu'une légère baisse du chômage officiel chez nos voisins du Sud résultait non pas de la création d'emplois, mais bien du découragement de dizaines de milliers de travailleurs qui ont cessé de chercher un emploi qui n'existe pas », a indiqué le président de la FTQ, Michel Arsenault, à la sortie d'une rencontre prébudgétaire avec le ministre Raymond Bachand.

### **Ne tentons pas notre chance en planifiant des compressions**

« C'est vrai que nous nous en sortons mieux que d'autres à travers cette crise majeure, mais ne tentons pas notre chance en planifiant des compressions budgétaires de 800 millions de dollars, comme le gouvernement l'a annoncé, compressions qui auraient une incidence importante sur les services publics et sur le soutien de notre économie

« On doit se donner le temps pour traiter de la question des finances publiques et, pourquoi pas, adopter l'échéancier de 2015 retenu par le Canada et l'Ontario. Mais pour l'instant, avec un déficit sous contrôle qui se compare avantageusement à ce qu'on voit ailleurs, le gouvernement devrait se concentrer sur les meilleures façons de donner de l'oxygène aux entreprises au chapitre des liquidités et du financement, de soutenir l'économie comme le recommande le FMI. Nous ne sommes pas encore sortis de la crise comme l'a lui-même reconnu le gouvernement », a rappelé le président de la FTQ.

## **On paye toujours collectivement pour les mesures des années 1990**

« Il faut se rappeler le prix qu'on a payé et qu'on paye toujours collectivement pour l'empressement exagéré pour l'atteinte du déficit zéro dans les années 1990. La prestation des services aux citoyens s'en ressent encore aujourd'hui », a ajouté Michel Arsenault.

### **Une approche équilibrée**

« Il faut attendre d'arriver à la rivière avant de traverser le pont. Mais quand nous serons à la rivière pour discuter des mesures pour viser l'équilibre des finances publiques, il faudra envisager une approche équilibrée qui ne se résume pas aux propositions simplistes de hausse des tarifs et des frais.

« Nous avons toujours favorisé une fiscalité progressive et sur ce plan, il faudra mettre à contribution ceux qui en ont les moyens ainsi que ceux qui ont vu leur revenu s'accroître considérablement ces dernières années », a fait valoir M. Arsenault.

À ce chapitre, le dirigeant syndical estime que les employés des secteurs public et parapublic ont déjà fait leur part et ne doivent pas faire les frais de compression des dépenses de programme qui concernent pourtant l'ensemble des contribuables. Les dernières offres gouvernementales au Front commun syndical pointent dans cette direction.

### **Les impacts sociaux et économiques des mesures envisagées**

Rappelant que le gouvernement Charest a eu tort de ne pas récupérer les 3,2 milliards de dollars évacués par le fédéral, avec toutes les conséquences sur la qualité et la pérennité des services publics, le président de la FTQ s'est montré ouvert à l'examen de toutes les options, mais à la lumière des revenus générés ainsi que des impacts sociaux et économiques des mesures envisagées.

La FTQ est la plus grande centrale syndicale québécoise avec plus de un demi-million de membres.

Source : FTQ

Renseignements : Jean Laverdière, 514 893-7809

## Programme de bourses

Le 8 décembre dernier, le Comité exécutif a analysé les 11 demandes de bourses reçues au bureau du SEESUS pour la session d'automne 2009. Voici les personnes gagnantes des bourses au montant de 500 \$ chacune :

- Pour son **RENDEMENT ACADÉMIQUE**, la bourse a été remise à **Madame Annie-Claude Couture**, étudiante au premier cycle au programme de biologie, fille de Mme Micheline Beaudry du Service des bibliothèques et archives.

- Pour son **IMPLICATION SOCIALE**, une bourse a été remise à **Mme Vicky Gagné**, étudiante au premier cycle en psychoéducation, fille de Mme Sylvie Duguay de la Faculté d'éducation.
- Parmi toutes les demandes reçues, le nom de **Mme Émilie Monette**, fille de Mme Mireille Lagacé du Service des immeubles, a été tiré **AU HASARD**. Mme Monette complète un baccalauréat en communication, rédaction et multimédia.

**Félicitations** et bonne chance dans la poursuite et la réussite de vos études.



## Congrès du SFCP national 2009

**Daniel Bizier**

Au mois d'octobre dernier, Stéphane Caron, Daniel Proulx et moi étions présents au congrès du SFCP national à Montréal où se sont réunies plusieurs centaines de sections locales du SFCP provenant de partout à travers le Canada.

Parmi les buts de ce congrès, on retrouve : les débats des différentes résolutions amenées par les congrès provinciaux ainsi que les sections locales; les élections des représentants de chaque province; la présentation et les rapports de tous les comités stratégiques, tels l'environnement, les PPP, les comités pour les régimes de retraite, l'équité salariale, etc. De plus, nous avons discuté et décidé des orientations stratégiques du SFCP national pour son prochain mandat, soit 2009 à 2011.

Il y a eu beaucoup de débats tout au long du congrès sur les enjeux à venir dont la crise économique, la négociation de conventions collectives, la lutte contre la privatisation, la santé et la sécurité au travail et l'environnement.



Nous avons assisté à une très grande manifestation dans les rues de Montréal qui avait pour but de soutenir nos confrères et consœurs d'une section locale des employés municipaux de la ville de Montréal, mais qui avait surtout pour but de montrer à toutes les instances politiques que le mouvement syndical est bien vivant, en santé et plus que jamais solidaire, que ce soit d'un océan à l'autre.

Je me suis souvent demandé quel était le bien-fondé de ces congrès. Eh bien, je peux vous dire maintenant que l'échange d'informations sur différentes situations est indispensable pour mener à bien nos combats. Une idée sortie d'une section locale a besoin du pouvoir politique du SFCP pour pouvoir améliorer les conditions de travail de milliers d'autres syndiqués à travers le Canada.

## PARTY DE NOËL 2009



*Merci à notre Comité  
des activités sociales!!*

Lors de cette soirée, plusieurs prix de présence ont été remis.  
Voici la liste des gagnants :

François Lizée	Génie	50 \$
René Phaneuf	Génie	50 \$
Dany Turcotte	Registraire	50 \$
André Delisle	Immeubles	50 \$
Julie Bouchard	Registraire	100 \$
Jessica Charland-Bélanger	FMSS Animalerie	100 \$
Jasmin Vermette	Immeubles	100 \$
Steve Renaud	S.T.I.	Forfait Week-End



**Prenez note!**  
**Les bureaux du SEESUS**  
**seront fermés du**  
**24 décembre**  
**au 4 janvier**  
**inclusivement**



## le point d'appui

Journal officiel du Syndicat des employées et employés de soutien de l'Université de Sherbrooke, SEESUS — SCFP 7498

**RESPONSABLE :** Richard Corriveau  
**COLLABORATION :** Joane Malenfant, Madeleine Couture, Odile Couture,  
Charles Miquelon, Daniel Proulx

**IMPRESSION :** Photocopie Jacques Gagné Inc.

**COURRIEL :** SEESUS@USherbrooke.ca  
**TÉLÉPHONE :** 819-821-7646  
**TÉLÉCOPIEUR :** 819-821-7627  
**PAGE WEB :** <http://www.seesus.ca>

